



Didier LE GAC  
Député du Finistère  
3<sup>ème</sup> circonscription – Brest Rural  
didier.legac@assemblee-nationale.fr

Madame (Monsieur) la (le) Maire

Saint-Renan, le 20 avril 2021

Objet : Prolongement de l'aide financière exceptionnelle au recrutement d'apprentis pour les collectivités territoriales.

Madame (Monsieur) la (le) Maire,

Même si notre région est davantage préservée, la fragilisation économique due à la crise sanitaire rend plus difficile l'insertion professionnelle des jeunes.

C'est pourquoi dans le cadre du plan de relance, le Gouvernement a mis en place le dispositif « 1 jeune, 1 solution » pour faciliter l'entrée dans la vie professionnelle des jeunes de moins de 26 ans. Ce dispositif déploie notamment des aides conséquentes en soutien à l'apprentissage.

Pour soutenir les employeurs publics locaux, une aide de 3 000 euros pour un contrat d'apprentissage est attribuée aux collectivités territoriales. En raison de la situation épidémique, le dispositif initialement prévu jusqu'au 28 février 2021 se poursuit ainsi jusqu'au 31 décembre 2021.

Cette mesure intervient en complément du financement par le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) à hauteur de 50% des coûts de formation. Pour bénéficier de cette aide, il vous faut en faire la demande et déposer les documents sur la plateforme dédiée : <https://portail-aide-recrutement-apprentis-ct.asp-public.fr>

Comme vous le savez, l'apprentissage est une excellente façon pour un jeune de se former à un métier, de découvrir un univers professionnel, et d'apprendre. Les collectivités locales peuvent prendre toute leur part à la revalorisation de cette filière d'excellence.

Dans le cas où vous n'auriez pas connaissance de cette information, il m'a semblé utile de vous rappeler cette aide exceptionnelle de 3 000€ pour la signature d'un contrat avec un apprenti.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur (Madame) le (la) Maire, en l'assurance de ma parfaite considération.

Didier Le Gac  
Député

Permanence parlementaire : 11 rue de Kerzouar BP 30089 29290 SAINT-RENAN  
Tél. 02 98 33 02 20

Accueil du public de 9h à 12h du lundi au vendredi et sur rendez-vous l'après-midi et le samedi

Correspondance à Paris : 126 rue de l'Université 75007 PARIS

Retrouvez-moi sur mon blog : [www.didierlegac.bzh](http://www.didierlegac.bzh)

